



Forum du 30/05/2023

«Elaboration du schéma départemental
de développement touristique 2023/2027»

Forum : déroulé de la matinée

09h50 - Restitution de l'enquête

10h30 - Présentation des ateliers + pause

10h40 - Ateliers

12h00 - Restitution des ateliers

12h15 – Clôture

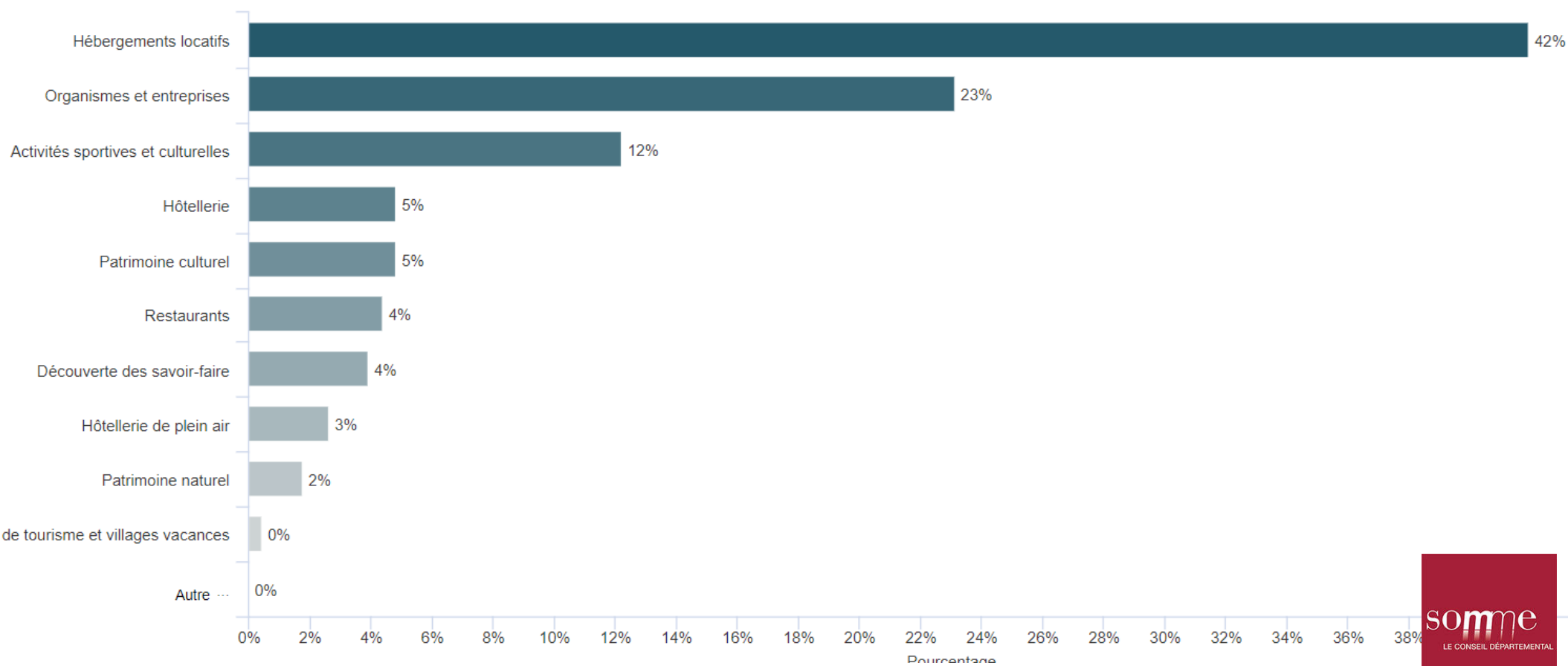
12h30 - Cocktail déjeunatoire

Retour sur la concertation en ligne

Retour sur la concertation en ligne

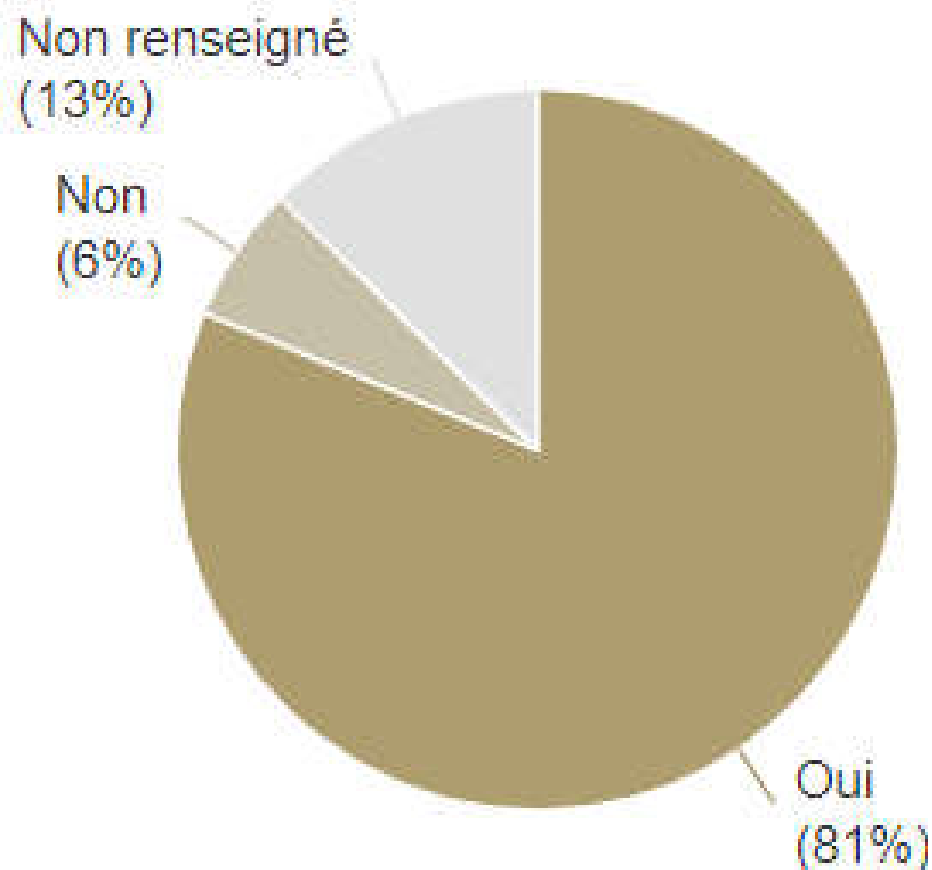
- 2415 courriels envoyés
- Le taux de réponse global à l'enquête est de **9,5 %** (questionnaires complétés entièrement)

Pourcentage de répondants par types d'offre



Axe 1 – Aménagement

Le schéma 2019/2022 proposait de **déployer le programme « Vallée de Somme, une vallée idéale »** (améliorer les infrastructures, les équipements, les services, mettre les scènes les paysages...).
Pensez-vous que cette action devrait être renforcée sur la période 2023/2027 ?



«... créer des **parcours-étapes mixtes** : à pied, à vélo, transports divers, train à vapeur, navettes ...».

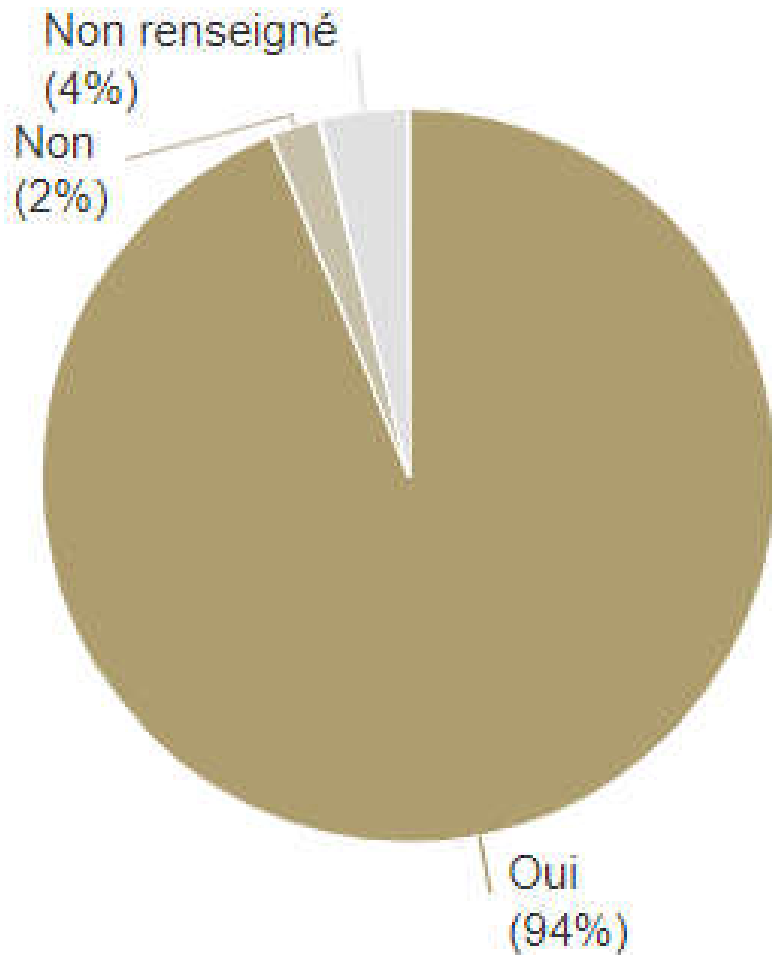
«Faire rayonner les touristes dans **l'arrière pays** (...), **renforcer des haltes** avec **services et activités** (guinguettes, activités loisirs...) afin de faire vivre les rives (...) ».

«...envoyer des news avec les **actions ou animations à communiquer à nos clients**».

«Créer du réseau entre les territoires, **s'appuyer sur l'histoire locale**, s'inspirer des **dynamiques écologiques** (...) engager des fonds pour valoriser la culture (spectacle, musique) et inciter les habitants à traverser ces paysages, ces territoires».

Axe 1 – Aménagement

Le schéma 2019/2022 proposait de **structurer la filière d'excellence vélo** ainsi que les itinérances et activités de pleine nature (**nautiques, pédestres, équestres...**)
Pensez-vous que cette action devrait être poursuivie ?



«**Développement des pistes cyclables et amélioration des aménagements** pour les rendre agréables».

«Continuer le **développement du réseau point-nœuds** / Continuer les **labellisations Accueil Vélo**».

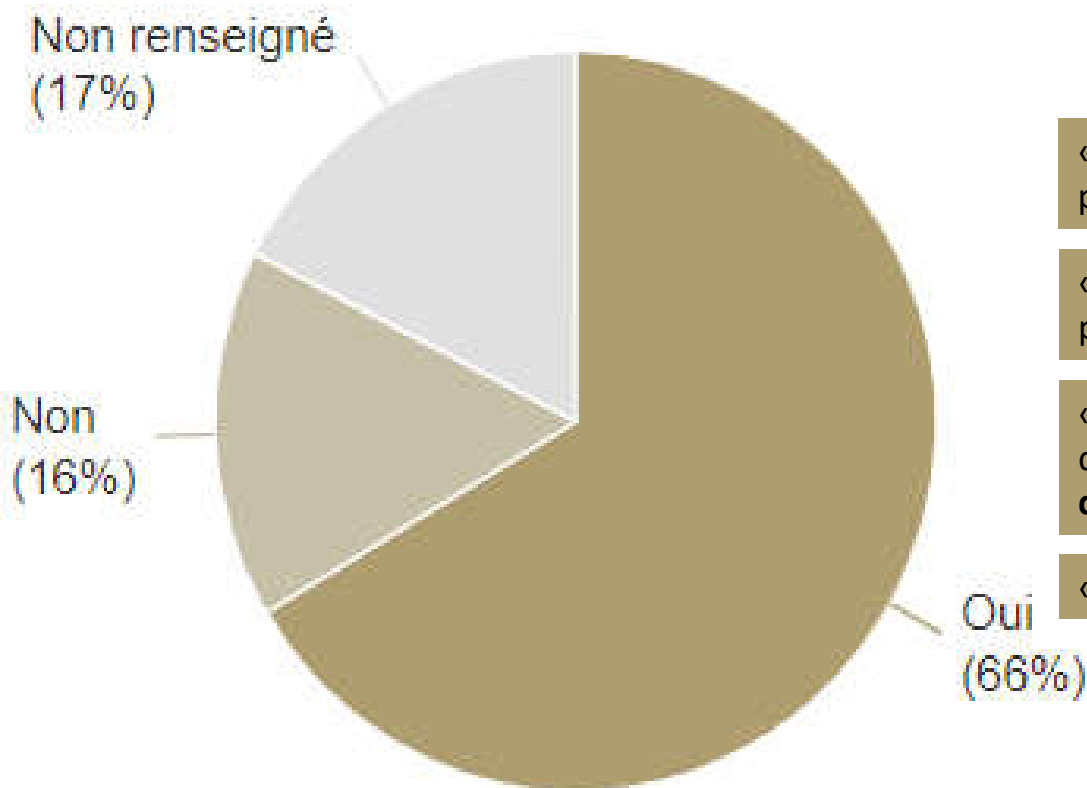
«**Prévoir plus de communications sur les activités nature** car difficile de convaincre le public».

«**Encourager les prestataires** à proposer des offres adaptées à l'itinérance... ».

Axe 1 – Aménagement

Le schéma 2019/2022 engageait les partenaires du Département à élargir et **diversifier l'offre de tourisme de mémoire** (mouvement solidaire pour la paix, tourisme d'histoire...)

Pensez-vous que cette thématique devrait être développée ?



«Elargir la thématique à **toute les périodes de l'histoire** en mobilisant par exemple les acteurs de l'**archéologie**».

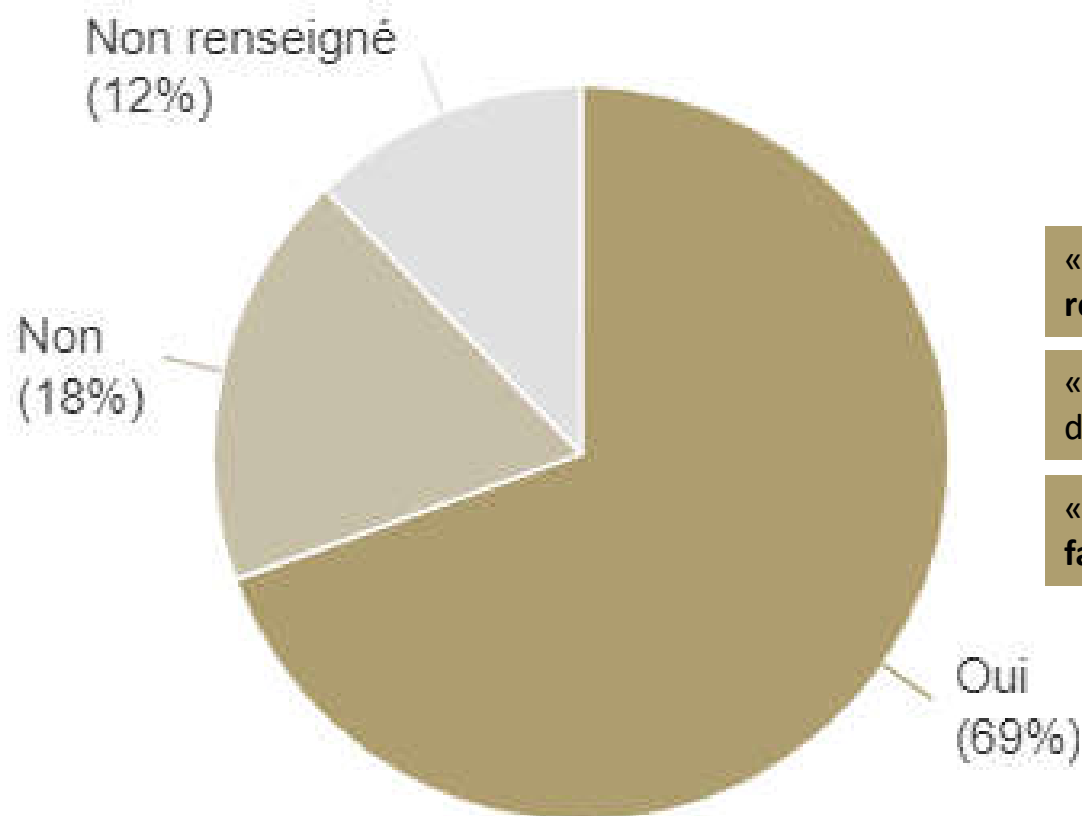
«**Adapter l'offre aux nouvelles attentes** (plus immersive, évènements permettant de mieux comprendre les conflits)».

«**Somme Battlefields for Peace** mériterait d'être plus visible (...) l'idée que la Somme soit considérée comme une destination ou **les séjours ont du sens** semble très porteuse».

«Améliorer la **couverture médiatique** sur ce domaine de patrimoine».

Axe 1 – Aménagement

Le schéma 2019/2022 inscrivait comme prioritaire le **développement d'une politique de sites phares** du territoire (accompagnement et mise en réseau des sites et équipements emblématiques). Pensez-vous que cette action devrait être intensifiée sur la période 2023/2027 ?



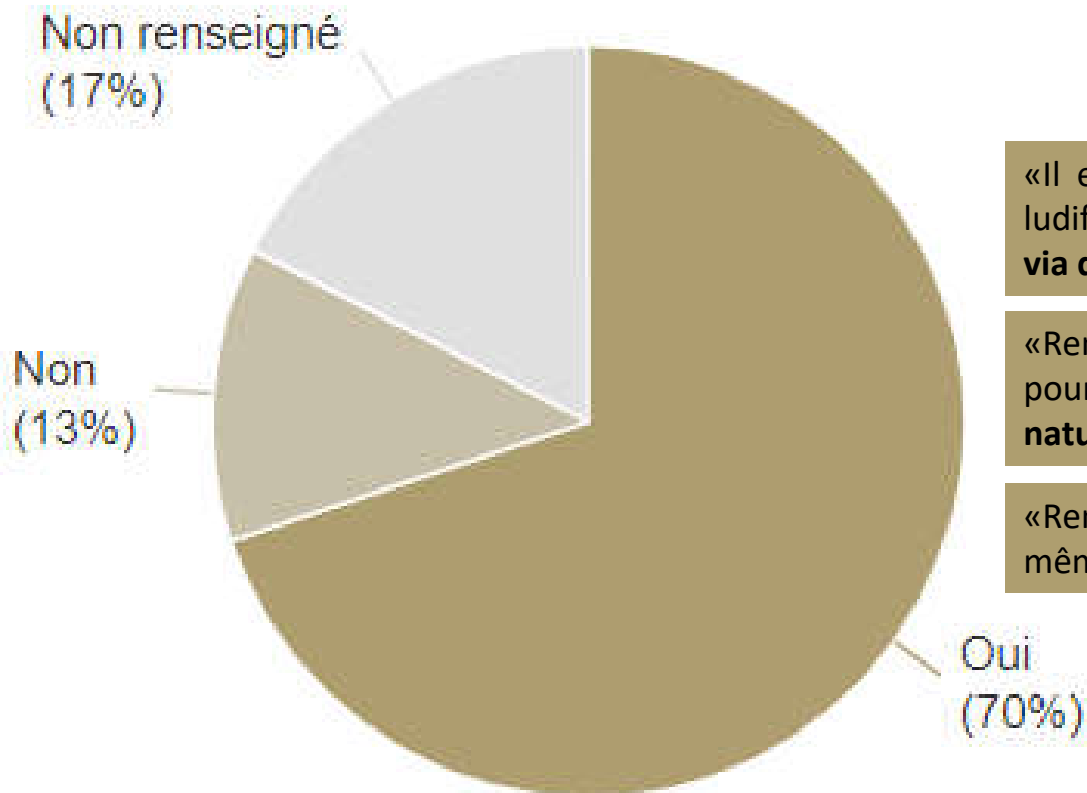
«Développer de nouveaux "sites phares" à l'intérieur des terres afin de **rééquilibrer l'attractivité du territoire**».

«Il est plus durable selon moi de proposer **une multitude de lieux** et d'activités afin de **mieux répartir les flux de visiteurs**».

«... **améliorer l'offre, développer davantage d'activités** dans ces sites et **favoriser des échanges entre eux** ».

Axe 1 – Aménagement

Le schéma 2019/2022 prévoyait de mettre en scène et de **développer la ludification des patrimoines**.
Pensez-vous que cette action devrait perdurer ?



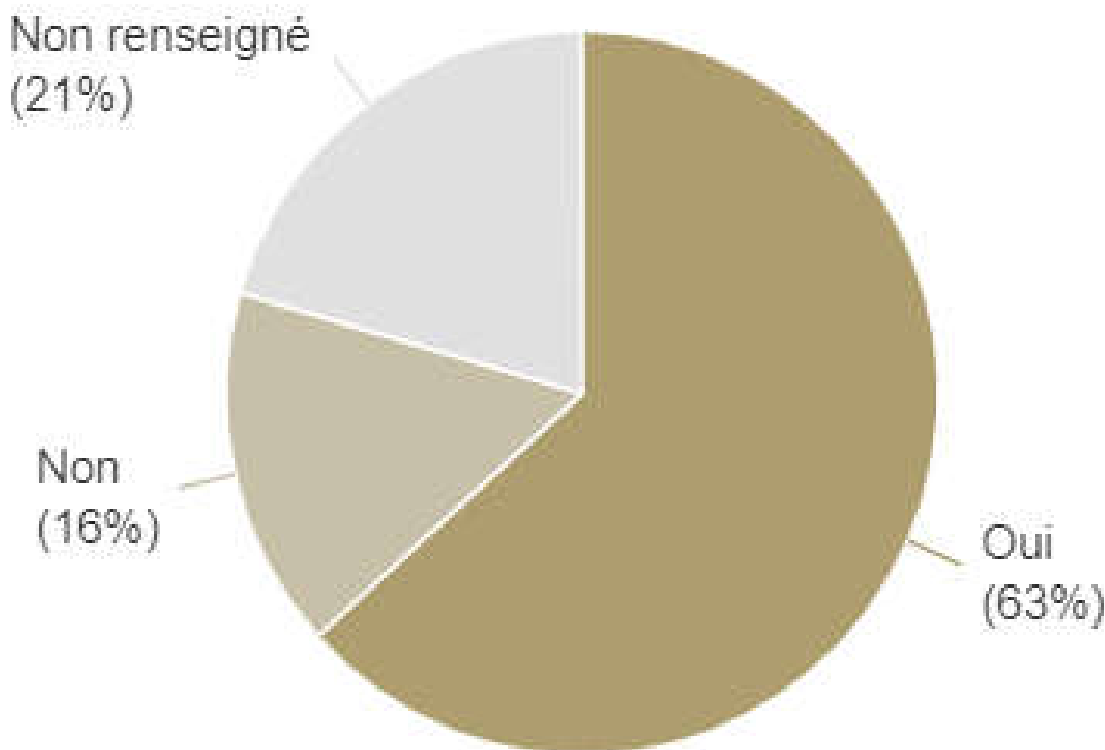
«Il existe plusieurs sites patrimoniaux dans la Somme qui développent la ludification, **commençons par les recenser et proposer un accompagnement via des experts afin d'améliorer et/ou renouveler leurs offres**».

«Renforcer l'accompagnement notamment en ingénierie et financements pour développer des scénographies plus immersives ou **développer des jeux nature-patrimoine comme du géocaching**».

«Rendre accessible, ludique n'est pas toujours numérique, mais c'est quand même sympa et **attractif pour les plus jeunes (...)** vulgariser, théâtraliser».

Axe 1 – Aménagement :

Le schéma 2019/2022 proposait de **qualifier l'hôtellerie de plein air**, d'organiser l'offre d'aires de **camping-car**, et, plus globalement de **favoriser les hébergements au service des itinérances**.
Pensez-vous que cette action devrait être approfondie ?



«Réaliser un **schéma d'aménagement des aires de camping-cars** pour identifier les manques, les besoins».

«Réserver dans tous les campings des **aires pour le cyclo-camping**».

«L'itinérance passe aussi par les très **petits fourgons** (...) le vélo en bike-packing ...».

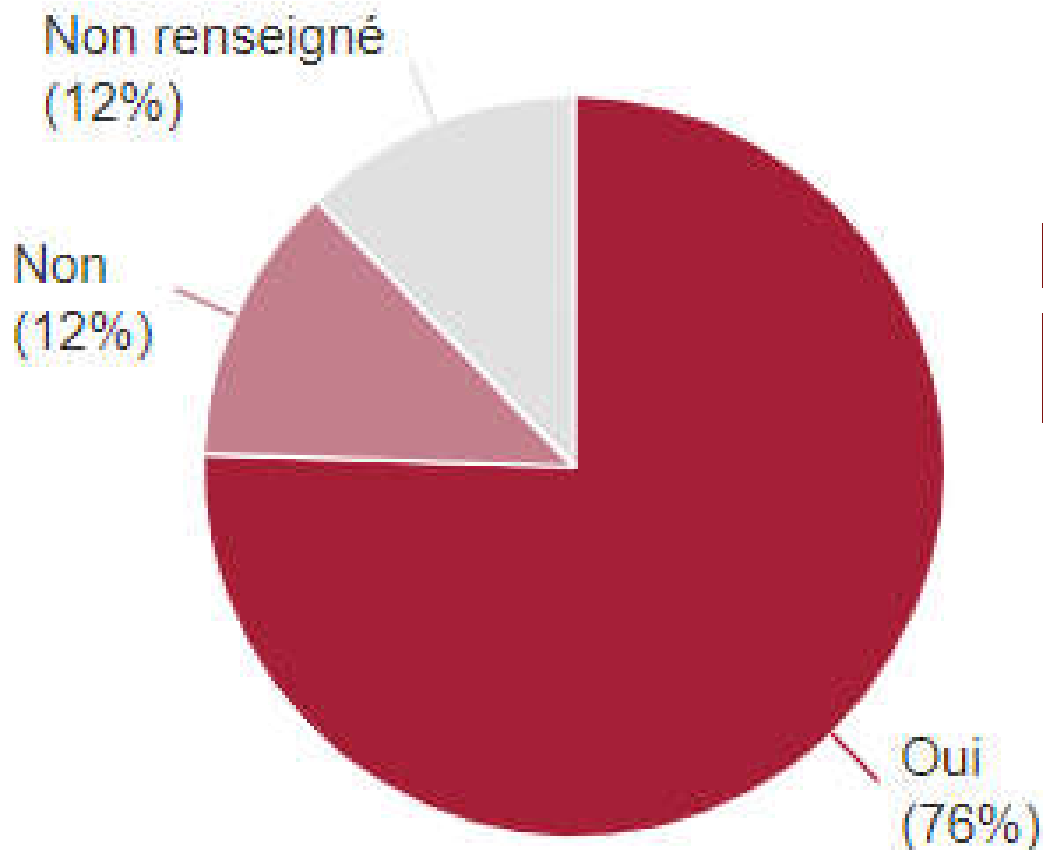
«...**réaliser une enquête** sur le nombre et type de nuitée auprès des hébergeurs afin de comprendre les besoins des itinérants, vérifier si ce nombre est en croissance».

«Il est préférable de **monter en gamme** plutôt que développer l'offre, importante sur certains secteurs telle l'hôtellerie de plein air...».

Axe 2 – Communication, marketing

Le schéma 2019/2022 définissait une **stratégie de promotion s'appuyant sur des marques** reconnues et en fédérant les acteurs touristiques autour de ces marques (#GoSomme ; «Vallée de Somme, une vallée idéale» ; Baie de Somme ; Somme battlefields' partner).

Pensez-vous que cette action devrait être développée ?



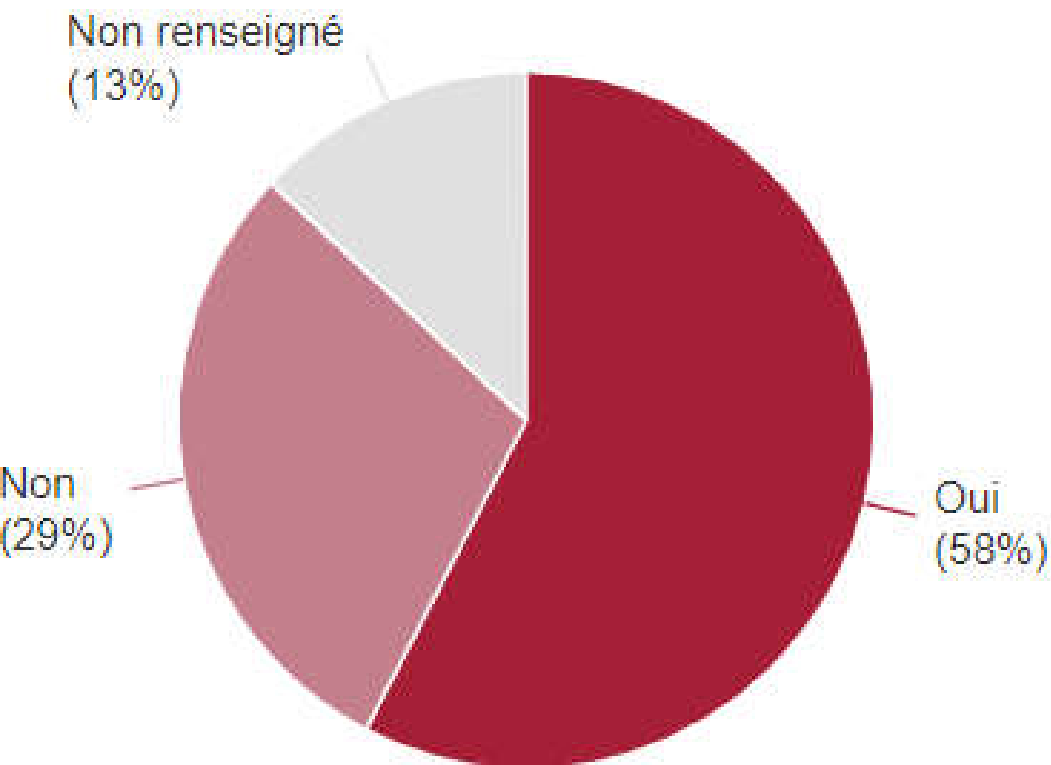
«...Baie de Somme doit rester le seul référent».

«Surtout **garder les mêmes marques** que les touristes commencent seulement à retenir et intégrer.».

«Développer une marque "vallée idéale" plus évidente (...) estomper la communication sur la baie de Somme car sur fréquentation».

Axe 2 – Communication, marketing

Le schéma 2019/2022 prévoyait de **promouvoir une destination sans voiture**. Pensez-vous que cette action devrait être envisagée au-delà de 2023 ?



«Action **difficilement réalisable** : le territoire est essentiellement rural (peu d'infrastructures de transports fonctionnels et fiables) mais il peut être testé sur des zones d'**expérimentation** comme le grand site de France baie de Somme ou sur Amiens».

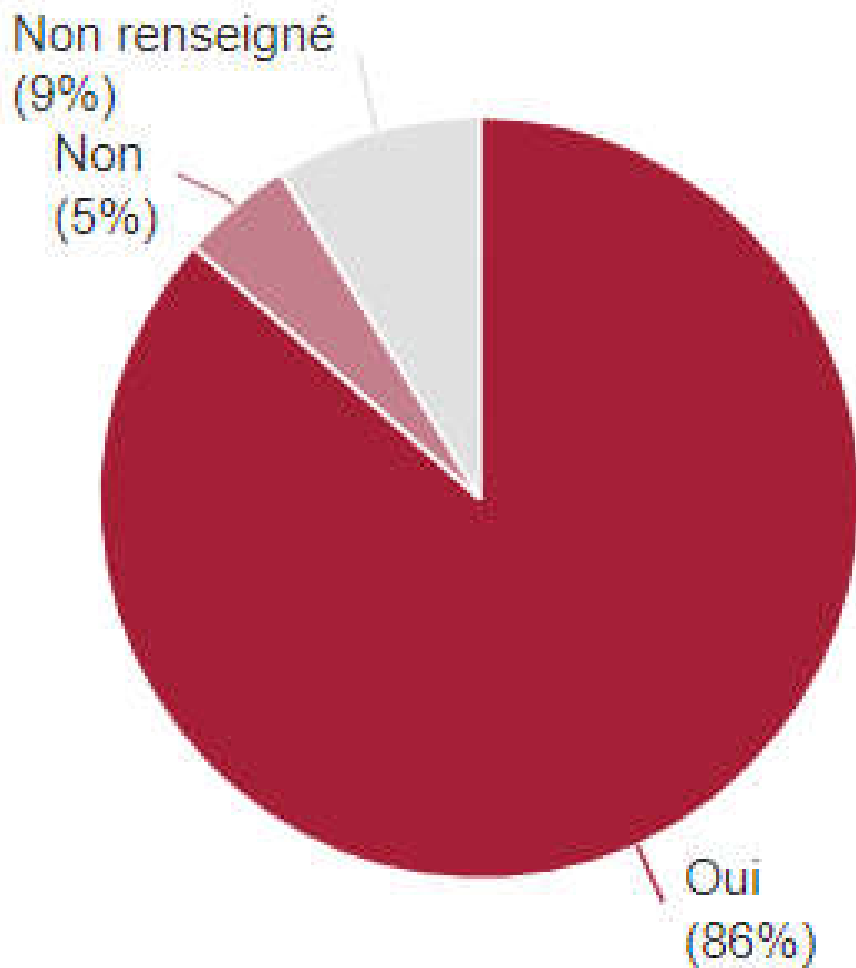
«**Améliorer la communication** sur les offres de mobilités existantes, proposer des solutions de mobilités durant la haute saison, travailler avec les prestataires touristiques à la recherche de solutions innovantes».

«... **il faut des trains** ou un bon réseau de bus (...) la **ligne TER** a de nombreux arrêts sur la Vallée de Somme, mais la plupart sans possibilité de louer des vélos ou bateaux ensuite. L'idée est cependant très intéressante !».

Axe 2 – Communication, marketing

Le schéma 2019/2022 définissait une politique d'**accompagnement de l'évènementiel** favorisant les séjours dans la Somme (spectacles, festivals, évènements ludiques ou sportifs...).

Pensez-vous que cette action devrait être poursuivie ?



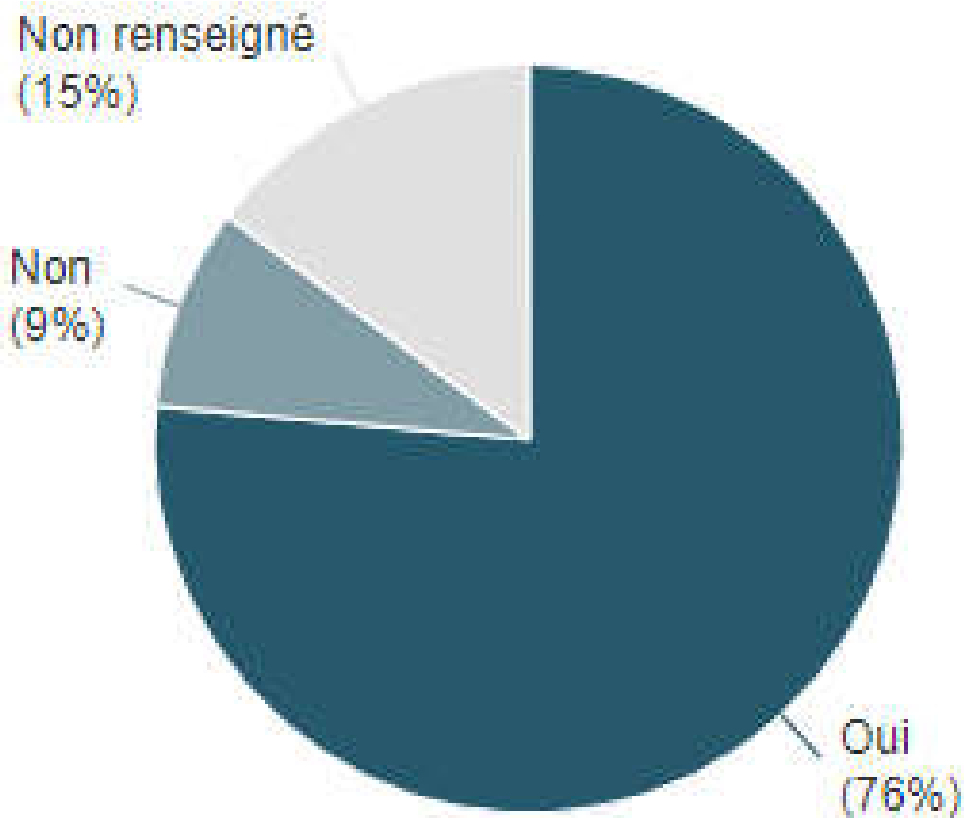
«intensifier la publicité autour de ces évènements».

«Faire connaître les hébergements aux alentours des festivals».

«L'idée de **développer des évènements culturels** me paraît très intéressante, sur des secteurs phares ou encore couplage vallée de Somme / ENS avec des évènements culturels, ludiques et sportifs à la fois...».

Axe 3 – Accompagnement, ingénierie

Le schéma 2019/2022 a permis de **créer un véritable observatoire départemental** de l'activité touristique. Pensez-vous que cette action devrait être développée ?



«Aucun retour de cet Observatoire. Est-ce "confidentiel Défense" ou "Top secret" ?».

«Oui c'est indispensable, il permet de mieux accompagner les porteurs de projet, d'avoir des orientations et conseils encore plus pertinents à transmettre, d'adapter les aides, de voir les manques».

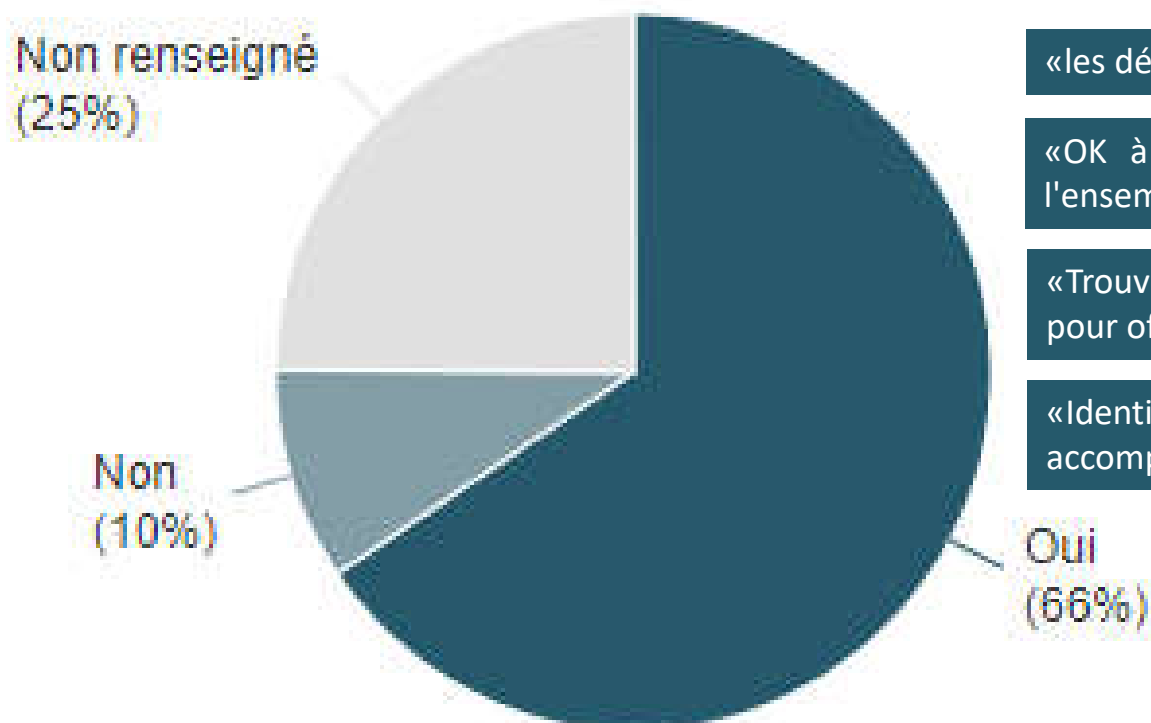
«...mobiliser les acteurs (...) et présenter régulièrement les résultats de fréquentation, économique, études clientèle».

«...prévoir une observation ciblée (grands évènements, périodes de l'année) ».

Axe 3 – Accompagnement, ingénierie

Le schéma 2019/2022 a redéfini le **fonds d'intervention touristique départemental** (aides aux investissements des opérateurs publics et associatifs, aides aux manifestations...).

Pensez-vous que ces dispositifs devraient évoluer ?



«les dépôts de projets devraient être ouverts aux **acteurs privés**».

«OK à condition que **les fonds soient répartis équitablement** sur l'ensemble du territoire».

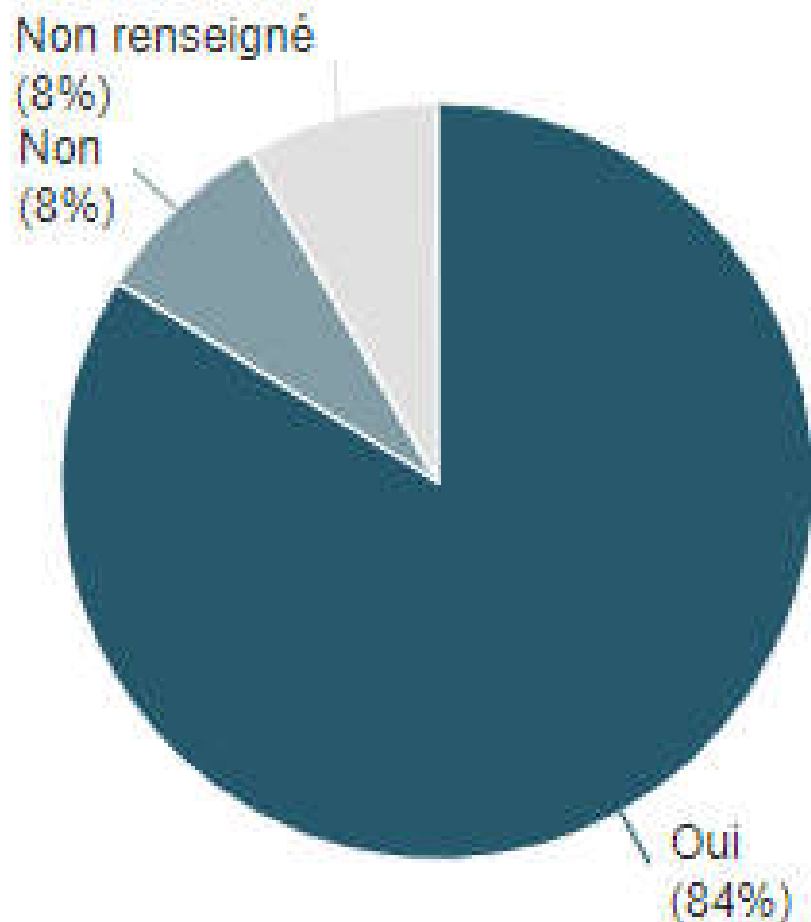
«Trouver **les complémentarités** entre les différents dispositifs d'aide pour offrir une **meilleure visibilité** auprès des porteurs de projet».

«Identifier en amont des projets touristiques sur les territoires et les accompagner sur des **études** et sur l'investissement».

Axe 3 – Accompagnement, ingénierie

Le schéma 2019/2022 proposait de poursuivre la **professionnalisation et la qualification des acteurs** du tourisme (formation, labélisation, animation...)

Pensez-vous que cette action devrait se déployer ?



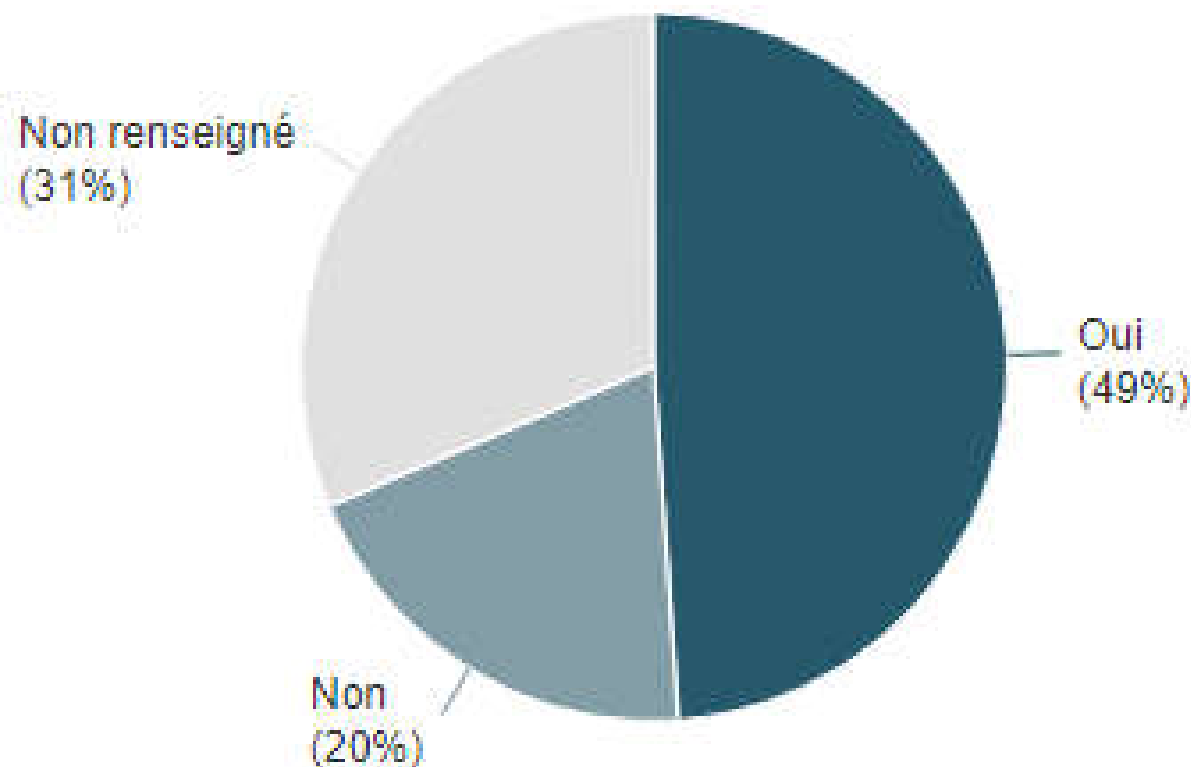
«Réaccentuer les découvertes terrains des acteurs du tourisme, les eductours, les rencontres entre pros, les temps **d'échanges physiques** entre condisciples, entre opérateurs etc...».

«Intégrer les professionnels dans ces discussions permettrait de **recueillir leurs avis sur les priorités de terrain**».

«Un accompagnement sur **l'accueil des clientèles** touristiques améliorerait l'image, chez les professionnels du tourisme mais aussi chez les commerçants».

Axe 3 – Accompagnement, ingénierie

Le schéma 2019/2022 proposait de **renforcer l'ingénierie au service des territoires** (prospection d'investisseurs, sensibilisation, études...).
Pensez-vous que cette action devrait se renforcer ?



«Moins tangible mais indispensable».

«Mettre en lien les propriétaires avec des investisseurs ...».

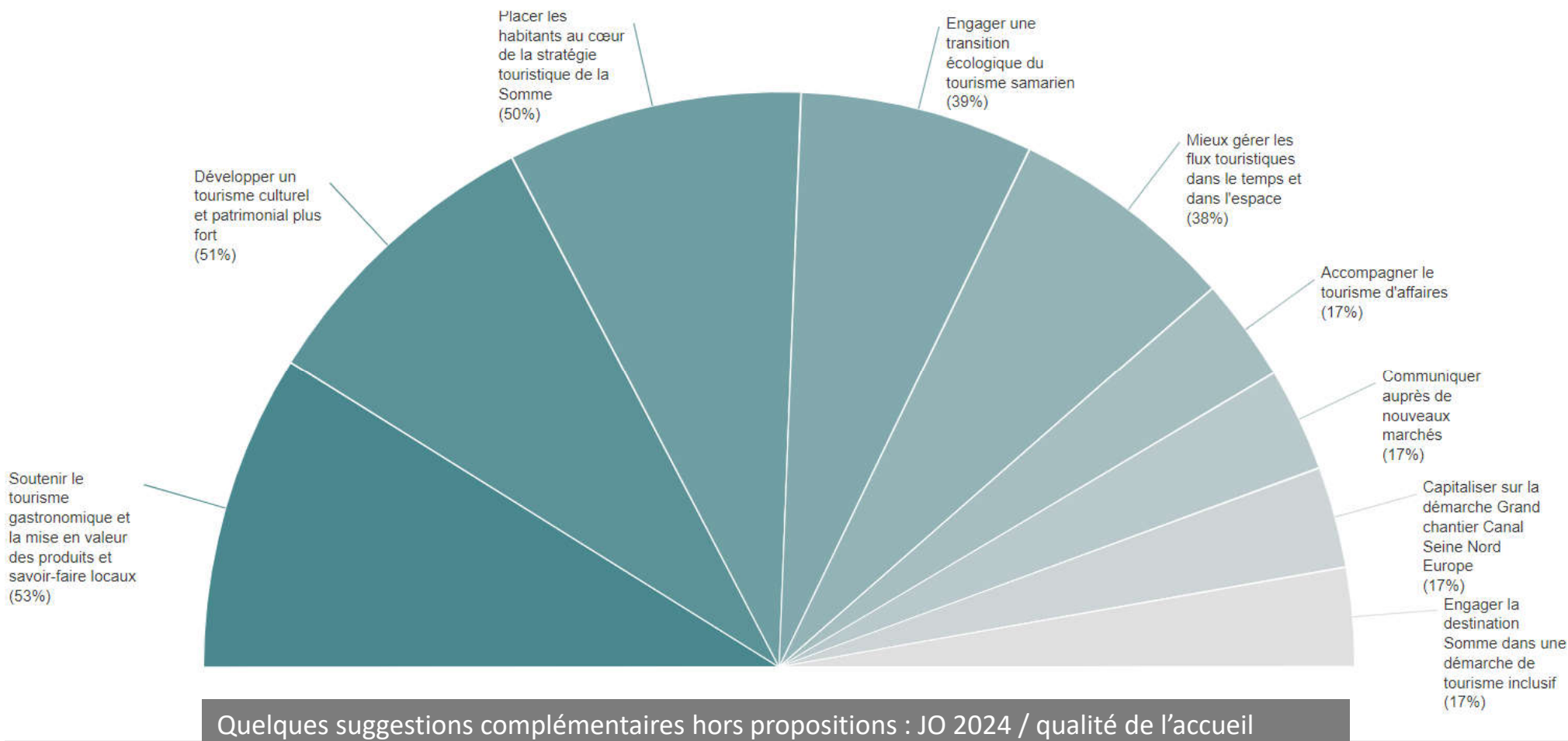
«Le besoin en conseil et **expertise** peut aider des porteurs de projets ou des investisseurs à **structurer leurs offres**».

«Trouver les complémentarités entre les différents dispositifs existant d'accompagnement».

«Accompagner les territoires dans l'analyse de leurs besoins (analyse quantitative grâce à l'observatoire, veille, **partage de la vision stratégique** (...) du Département et de la Région».

Conclusion

Pour terminer, parmi les suggestions suivantes, choisissez **3 enjeux complémentaires** auxquels il vous semble utile de répondre prioritairement.



Présentation des ateliers participatifs

Dorothee MARECHAL

Responsable Pôle Développement de la Performance

Somme Tourisme

4 ateliers

Atelier 1 – salle 1

Soutenir le tourisme gastronomique et la mise en valeur des produits et savoir-faire locaux

Atelier 2 – salle 2

Développer un tourisme culturel et patrimonial plus fort

Atelier 3 – salle 3

Placer les habitants au cœur de la stratégie touristique

Atelier 4 – salle 4

Gérer les flux et engager une transition écologique du tourisme samarien

Restitution des ateliers participatifs